

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p><b>Lundi 27 octobre 2025</b></p>	<p><b>DATE DE CONVOCATION : 15 octobre 2025</b> <b>DATE D'AFFICHAGE : 16 octobre 2025</b></p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 16 Nombre de Conseillers votants : 17</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'an deux mil vingt-cinq, le **lundi 27 octobre**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire.

**Présents** : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCault, Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALLANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Delphine JOFFRAUD, Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Mesdames Bernadette BROSSEAU et Anne GROLEAU, Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

**Absente excusée** : Madame Chantal LEYE

**Absentes** : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Estelle HERVY

**Pouvoir** : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON

Madame Bernadette BROSSEAU a été élue secrétaire de séance.

**RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DU SERVICE D'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

En application du décret n° 95.635 du 6 mai 1995, un rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement est établi par la communauté d'agglomération CAP Atlantique.

Ce rapport contribue à mieux connaître et faire connaître les conditions techniques, organisationnelles et économiques dans lesquelles les services publics de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sont gérés.

Le rapport a été présenté à la commission Gestion des Services Urbains du 11 septembre 2025 et en conseil communautaire du 25 septembre 2025 qui l'ont approuvé.

**Le Conseil Municipal prend acte, à l'unanimité, de cette présentation.**

Reçu au contrôle de légalité  
le 28/10/2025  
Publié ou notifié  
le 29/10/2025  
Le Maire.

Jean-Pierre BERNARD

Maire

